



## MEDIA TRAINING: ÊTRE VISIBLE DANS LES MÉDIAS

ISE 2018-2019 



### PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

Programme d'une journée

Le succès des radios, des télévisions et des sites Internet uniquement consacrés à l'information a provoqué une accélération dans la demande de témoignages et d'explications.

Face à une telle demande quasi immédiate, l'improvisation et l'approximation ne sont plus de mise. Les répercussions d'un passage à l'antenne sont considérables et mesurables rapidement surtout en période électorale.

Et aujourd'hui, grâce à Internet, plus rien ne pourra être effacé. Enfin, les médias sont à l'affût de toutes les « frustrations » de la société. Pouvoir répondre rapidement, efficacement et sereinement aux sollicitations des médias devient donc une nécessité.

Être capable d'utiliser les médias pour devenir « visible » et exister dans la sphère publique est une exigence pour tous les acteurs politiques et sociaux, au premier chef pour les candidats aux élections. Se servir des médias pour valoriser et bonifier sa communication est un enjeu crucial de la réussite.



#### Calendrier

Voir le site <http://www.is-elus.com> onglet calendrier en haut à droite

La formation peut être aussi livrée sur demande à des dates choisies par la collectivité en accord avec le formateur

#### VOTRE FORMATEUR

**Jean-Jacques CROS** est aujourd'hui directeur de la rédaction de Le Web Infos, chaîne d'information sur Internet et sur You tube. Il a été grand reporter à France 3 Ile de France de 1991 à 2012. Il y a couvert l'actualité politique francilienne avant de devenir présentateur du journal régional pendant 15 ans.

En parallèle, Jean-Jacques Cros se consacre à l'enseignement. Il est chargé de cours à l'Université Paris V (Panthéon – Sorbonne), maître de conférence dans des écoles de journalisme (CELSA, IPJ, ESJ) et il a animé une conférence de méthode à Sciences Pô de 1985 à 2005 sur le thème « Médias et Démocratie ».

Il a également publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels « Le Journalisme pour les Nuls » dans la fameuse collection éponyme.

En 2013, dans son dernier livre « Médias, la grande illusion », il analyse les multiples raisons à la distorsion qui existe entre la réalité vécue par les gens et la représentation que donnent les médias de cette réalité

## ELECTIONS

# MEDIA TRAINING: ÊTRE VISIBLE DANS LES MÉDIAS

## Programme détaillé

9h30 accueil des participants

9h30-9h45 rappel des objectifs et tour de table

9h45 – 10h45

Qui sont les journalistes ?

- La sociologie de la profession
- Leur formation
- Les réflexes professionnels
- Les codes et habitudes professionnelles
- Les contraintes

Comment fonctionnent les rédactions ?

- La production de l'information
- Les critères de choix de l'information
- Les différents modes de traitement de l'information
- Le rôle de la concurrence
- L'impact de l'audience

Pause

11h00 – 12h30

Les règles de l'interview

- Sensibiliser au différents styles d'interviews et à leur préparation,
- Apprendre à déjouer les pièges, comprendre l'imbrication de la forme et du fond et appréhender la logique du média training.
- Mise en pratique intensive devant un micro ou une caméra
- La maîtrise du stress
- La gestion du temps : faire court et efficace
- Faire passer son message
- La recherche de la petite phrase
- La hiérarchisation des informations
- Le bilan de l'interview : ai-je été bon ?

Déjeuner

14h00- 15h45

Pratiques des différents types d'interviews

- Interview en plateau (sur 2'30 ou 5')
- Interview explicatif (1')
- Interview in situ ou en extérieur (30')

Pause

16h00- 17h30 :

Mise en pratique et approfondissement

- L'après-midi sera consacrée en une succession d'exercices devant la caméra. Les interviewees seront enregistrées, visionnées et décryptées.
- Diagnostic personnalisé et bilan global de la session



## ELECTIONS

# MEDIA TRAINING: ÊTRE VISIBLE DANS LES MÉDIAS

## Conditions d'inscription

Pour connaître le prix de cette formation reportez-vous à la grille tarifaire en page 5.

Merci de compléter le formulaire de le signer puis de le faire signer impérativement par l'autorité compétente accompagné de son cachet et de l'envoyer par courrier postal à l'adresse suivante : Institut Supérieur des Élus - 10, rue du Delta -75009 Paris. En adresser une copie par courriel à [contact@is-elus.com](mailto:contact@is-elus.com)

L'annulation du fait du participant devra intervenir dans les 14 jours calendaires avant le début du stage, à défaut les frais d'inscription resteront dus.

### Lieu de formation

Vous serez informé du lieu exact environ 20 jours avant le début de la formation.

### Conditions de la formation

Pour la plupart des sessions nous limitons volontairement le nombre de participants afin de privilégier la qualité de la relation formateur-participant.

### Règlement

Consulter le lien du site [www.is-elus.com/6292-2](http://www.is-elus.com/6292-2) ou l'onglet : modalité d'inscription et de paiement de nos formations.



## ELECTIONS

# MEDIA TRAINING: ÊTRE VISIBLE DANS LES MÉDIAS

## Remplir un bulletin d'inscription par participant

Date(s) de la formation : Tarif par jour : € ttc  
 Total en fonction du nombre de jour : € ttc (voir grille tarifaire page 5)

### Participant

Monsieur  Madame  Mademoiselle

Nom : Prénom :

Mandat en cours :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone professionnel : Téléphone portable :

E-mail :

### La collectivité

Nom de la collectivité

Service :

Adresse :

Code postal : Ville :

Nombre d'habitants :

Je déclare être élu  Oui, je souhaite m'inscrire à la formation ci-dessus visée

*Le coût de la formation intègre l'ensemble des supports de cours et les pauses cafés. Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement direct, par chaque participant, auprès de sa collectivité.*

Oui, je souhaite recevoir une attestation de participation en exemplaires

Date et signature du participant (obligatoire)

Responsable de la collectivité et cachet de la collectivité (obligatoire)

## ELECTIONS

# MEDIA TRAINING: ÊTRE VISIBLE DANS LES MÉDIAS

## Grille tarifaire

Tarifs « élus » et « collaborateurs » pour les formations dispensées à l'institut

Moins de 1000 habitants :	474 € ttc
de 1000 à 2000 habitants :	547 € ttc
de 2000 à 5000 habitants :	588 € ttc
de 5000 à 10000 habitants :	744 € ttc
de 10000 à 20000 habitants :	792 € ttc
de 20000 à 35000 habitants :	816 € ttc
de 35000 à 50000 habitants :	840 € ttc
Plus de 50 000 habitants, organismes publics et assistants parlementaires :	948 € ttc
Conseils départementaux et régionaux, collectivités territoriales :	960 € ttc
<i>Autres (Dirigeants, cadres, étudiants, entreprises, associations) : nous consulter</i>	

Tarif pour les formations personnalisées (dans vos locaux et/ou à l'institut):

Formation personnalisée (l'intervenant accompagne exclusivement l' élu, l' élu bénéficie du temps du formateur pour lui seul à 100%),  
Tarif journalier : 1068 € ttc

Tarif pour les formations de groupe dans vos locaux :

Quelle que soit la taille de votre collectivité et le nombre de collaborateurs qui souhaitent participer à la séance de formation, l'ISE vous propose un tarif sur mesure avec l'intervenant de votre choix sur l'ensemble de notre catalogue.

Des formations spécifiques à vos problématiques peuvent être également proposées sous forme de séminaire d'un ou plusieurs jours avec la participation d'un ou plusieurs formateurs ; devis gratuit sur demande.

Tarif journalier : A partir de 1662 € ttc pour un groupe de 3 à 12 personnes

Des devis gratuits sont envoyés sur demande. Toutes nos formations peuvent être dispensées dans la collectivité à des tarifs très avantageux. Plus le nombre de participants est important moins la collectivité dépense pour l'achat de nos formations.

***N.B : Nos tarifs sont toutes taxes comprises, une facturation vous est transmise après la formation effectuée.***

## ELECTIONS

# MEDIA TRAINING: ÊTRE VISIBLE DANS LES MÉDIAS

## Nos références

Plus de 160 collectivités et des milliers d'élus qui nous font confiance :

### Communes :

• Andrézy • Anzin • Argelès sur Mer • Annecy le Vieux • Artannes sur Indre • Aubigny les Pothées • Aulnay sous-bois • Arras • Artannes • Aumetz • Aurillac • Avon • Bar le Duc • Bastia • Bartenheim • Beauvoisin • Behren lès Forbach • Béthune • Bezons • Beynat • Bitche • Blanquefort • Bloye • Boissy Saint Léger • Bouéni • Bry sur Marne • Caen • Calonne-Ricouart • Carcassonne • Canéjan • Celles lès Condé • Choisy le Roi • Chaville • Combs la Ville • Compiègne • Condorcet • Corbeil Essonnes • Courrières • Cosne-Cours sur Loire • Cramans • Creil • Croissy-Beaubourg • Crolles • Dijon • Drancy • Dreux • Equancourt • Fontenay lès Briis • Fontenay aux Roses • Fourmies • Garges lès Gonesse • Gournay sur Marne • Grosseoeuvre • Héricy • Joué lès Tours • Juziers • Kremlin Bicêtre • Lacanau • Lachelle • La Couronne • La Croix Saint Ouen • Lagny sur Marne • Le Bourget • Le Lamentin • Le Pecq • Le Plessis Trévisé • Le Perreux sur Marne • Le Trait • Le Tampon • Lillebonne • Limeil Brévannes • Longeville lès St Avold • Longperrier • Loos • Luneray • Lyon • Maignelay-Montigny • Marolles en Brie • Marolles en Hurepoix • Marseille • Mesnil-Esnard • Mieucé • Moins • Montdidier • Montévrain • Montferrier • Moustey • Nemours • Niort • Noisy le Grand • Nogent sur Marne • Orval • Passy • Péronnas • Poilly sur Tholon • Poissy • Pontivy • Reims • Ris-Orangis • Roissy en France • Sada • Sadirac • Saint Avold • Saint-Elie • Saint Denis (93) • Saint Joseph de la Réunion • Saint Laurent en Grandvaux • Saint Lô • Saint Louis • Saint Louis de Monferran • Saint Médard en Jalles • Saint Paul Trois Châteaux • Saint Pierre • Saint-Quentin-en-Yvelines • Saint Ouen • Saint-Ouen des Toits • Saint Raphaël • Sainte Luce sur Loire • Sauvigny • Sceaux • Soultz • Souppes sur Loing • Toulon • Toulouse • Tour la ville • Trappes • Vernouillet • Vigneux sur Seine • Villaine la Juhel • Villars • Villejuif • Villeneuve de la Raho • Villiers sur Marne • Vitrolles • Vonnas • Voujeaucourt • Wissous

### Communautés :

• Communauté de communes d'Artois • Communauté de communes Caux-Vallée de Seine • Communauté de communes Loire et Nohain • Communauté de communes du Grand Guéret • Communauté de communes du Val de l'Indre • Communauté d'agglomération du grand Avignon • Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau • Communauté d'agglomération Est Ensemble • Communauté de l'agglomération Creilloise • Communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines • Communauté intercommunale du Nord de la Réunion • Communauté CIVIS de la Réunion • Communauté du Pays des Écrins • Mulhouse Alsace Agglomération • Communauté Saint Lô Agglomération • Communauté d'agglomération Cap Excellence • Amiens métropole • Métropole Européenne de Lille • Montpellier Méditerranée Métropole • Marseille Provence Métropole • Bordeaux Métropole

### Conseils départementaux et régionaux :

• Ardennes • Calvados • Gironde • Haute-Savoie • Maine et Loire • Martinique • Mayotte • Meurthe et Moselle • Oise • Territoire de Belfort • Seine Saint Denis • Seine-Maritime • Val d'Oise

### Établissements publics :

• Conseil Régional d'Ile de France • Conseil Régional d'Aquitaine • Conseil Régional de Lorraine • Conseil Régional de la Martinique • Conseil Régional Rhône-Alpes • Conseil Régional de Normandie • Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur • Conseil Régional de la Réunion • Conseil Régional Grand Est • Conseil Régional des Hauts de France • Conseil Régional des pays de la Loire

### Collectivités territoriales :

• Collectivité territoriale de Martinique

(Liste de nos références en permanence actualisée sur notre site)